



Stop aux dépôts devant les déchèteries !

En arrivant lundi matin, après un long week-end de fermeture pour la déchèterie de Saint-Genis (samedi férié et pont du dimanche matin), les agents ont été accueillis par un énorme dépôt de déchets de toutes sortes (appareils électroménagers, déchets verts, gravats, cartons...) devant le portail et aux alentours du Point vert.

Il faut dire que ces dépôts sont fréquents (dès que la déchèterie est fermée), mais celui-là méritait qu'on le montre du doigt.



Pour regrouper tous les déchets, il a fallu une demi-journée de travail à l'un des agents, aidé d'un agriculteur et de son tracteur, afin de regrouper les 30 m³ de déchets dans une benne, soit près de 6 tonnes. Ces déchets n'étant pas triés, ils ont tous fini à l'incinération. Une telle opération de nettoyage a eu un coût global d'environ 1 000 €.



Dorénavant la Communauté de Communes du Pays de Gex a décidé de sévir face à de tels actes d'incivilité. Les gens mal intentionnés seront poursuivis par la gendarmerie qui viendra constater les dépôts et sanctionnera ces usagers par une amende de 2^{ème} classe (art R. 635-8 du code pénal). De plus, il est prévu d'installer dès 2009 un système de vidéosurveillance afin qu'aucune infraction n'échappe à la CCPG.

Pour rappel, les déchèteries du Pays de Gex sont ouvertes aux usagers tous les jours de la semaine, le samedi en continu et le dimanche matin. **Elles sont néanmoins fermées les dimanches après-midis, les jours fériés et certains ponts sont accordés aux gardiens.** Ces informations sont diffusées sur les panneaux des déchèteries, le site internet de la CCPG et dans les journaux locaux.

Nous faisons donc un appel auprès de tous les usagers du Pays de Gex pour respecter les horaires d'ouverture des déchèteries, le travail des agents et les quelques jours de fermeture de l'année.

Merci à tous pour votre attention !